

NOTES SUR L'HÉCYRE.

(1) On n'entreprend point de rapporter et de concilier toutes les variations qu'offre ce titre dans les diverses éditions. Les commentateurs ont presque tous leur leçon particulière, et ne la justifient point par des raisons satisfaisantes. On a suivi Donat, parcequ'il est le plus ancien.

(2) Ce prologue fut prononcé à la seconde représentation de l'*Hécyre*. Celui de la première est apparemment perdu. Térence rejette la chute de sa pièce sur des danseurs de corde. Il était trop persuadé de la bonté de sa comédie, pour convenir qu'elle eût mérité cette disgrâce.

Parceque le peuple avait donné toute son attention à un danseur de corde. — *Stupidus* ne signifie pas ici *stupide, imbécile*; mais plutôt *étonné, ravi, extasié*.

(3) *J'ai fait rester au théâtre des pièces refusées.* — Le mot *exactas* signifie ici indubitablement *rejetées*. Il justifie le sens qu'on a donné au dernier vers du prologue de l'*Andrienne*:

Spectandæ, an exigendæ sint prius.

Le vers,

Partim sum earum exactus, partim vix steti,

est une nouvelle autorité.

(4) *Un fameux pugiliste.* — Le latin *pugilum gloria* est pour *gloriosi pugiles*; c'est le sens qu'on lui donne dans la traduction.

(5) *Si nunquam avare.* — Ce vers et les deux suivants se trouvent dans le prologue de l'*Heautontimorumenos*. Est-ce une redite de Térence, ou une faute des copistes? Le dernier paraît le plus vraisemblable. Il ne serait pas aisé de décider dans lequel des deux prologues ces trois vers ont été mal à propos insérés.

(6) *De nouvelles pièces dont j'aurai fixé le prix.* — Le texte porte, *pret'o emplas meo*; ce qui ne signifie pas *achetées de mon argent*, mais bien : *d'après mon appréciation*. D'ailleurs une telle explication répugnerait à l'usage connu. En effet, lorsqu'un poète présentait une pièce nouvelle, c'étaient les édiles qui la payaient, et non le chef de la troupe. Mais il se peut que ce fût un chef de troupe qui en fixât le prix. Ils étaient connaisseurs et juges en cette partie. Leur opinion faisait autorité. C'est sans doute de cette autorité que parle dans ce prologue le chef de la troupe chargé de le prononcer, lorsqu'il dit :

Facite ut vestra auctoritas,
Mese auctoritati fautrix adjatrixque sit.

(7) *Quoi! sans en excepter aucun?* — On a cru devoir rendre ainsi, *utin' eximium neminem habeam?* L'expression *eximius*, qui vient d'*eximere*, s'entend des animaux que l'on choisissait, que l'on séparait des autres, dans un troupeau, pour les immoler. Comme on prenait les plus beaux, le mot *eximius* a signifié ensuite celui à qui on donne la préférence. Le mot *egregius* pour *e grege electus*, a la même force. Cette remarque est pour les jeunes gens.

(8) *Par Pollux! je te salue, Parmenon... Par Castor! je te salue, Syra.* — Donat remarque que les anciens accompagnaient leur salut d'un serment, afin que le souhait qu'ils faisaient en saluant parût sincère. Ici le serment de Parmenon paraît dérisoire de celui de Syra.

(9) *Toute ton éloquence,* etc. — On a vu, dans le prologue de l'*Heautontimorumenos*, *commode* joint à *cogitare*. Il est ici joint à *dicere*, et a la même signification dans les deux passages.

(10) *Ita-que una.* — *Ita-que* ne signifie pas ici *c'est pourquoi*; il est pour *et ita*, et c'est le commencement d'une formule de serment. On a séparé ces deux mots, afin que les jeunes gens ne s'y trompent pas.

(11) *Ils avaient jugé Pamphile digne d'épouser leurs filles.* — Donat remarque que le pluriel est mis ici à la place du singulier, pour augmenter l'emphase des reproches de Lachès. Dans l'*Andrienne*, Simon, en colère, se sert aussi du pluriel pour reprocher à son fils qu'il a un enfant, et qu'il a aposté Criton. *Liberi inventi*

invito patre, adducti qui, etc. Le propre de la colère et de toute passion violente est d'exagérer.

(12) *Je sais, Philumène,* etc. — Phidippe, en sortant de sa maison, continue la conversation qu'il vient d'avoir avec sa fille. Elle lui a déclaré qu'elle ne voulait point retourner chez son époux, avant qu'il fût revenu de son voyage. Lachès ne veut pas la contraindre, et le dit. Il appelle fantaisie la résolution de sa fille. Il ne savait pas ses raisons. Le spectateur ne les sait pas encore non plus. L'action marche avec une égalité et un art admirables.

(13) *Oui-dà.* — Le texte *heia vero* n'offre point de sens déterminé. Ces mots ne signifient rien; on ne leur a rien fait signifier dans la traduction.

(14) *Nous vous satisferons, ou en vous détrompant, ou en nous excusant.* — On a profité de l'interprétation de Donat. Elle est fort claire sur ce passage. *Refellit qui negat: purgat qui fatetur, et sic defendit.*

(15) *Je connais vos attentions,* etc. — Le mot *diligentia*, qu'on a traduit par *attentions*, répond à *curetur diligenter*, que Lachès vient de dire.

(16) *Les autres ont peut-être d'autres défauts. Pour moi, je suis un peu bonace, je ne saurais contrarier ma famille.* — Ce que dit ici Phidippe en général peut bien tomber sur Sostrata. Peut-être veut-il indirectement lui faire entendre qu'il la soupçonne de n'être pas d'un caractère doux, et d'avoir chagriné sa fille. Si ce n'est pas là l'intention de Phidippe, au moins Lachès l'entend-il ainsi, puisqu'il dit à sa femme : *Eh bien! Sostrata!...* C'est comme s'il lui disait : *Eh bien! ma femme, vous l'entendez, c'est vous qui êtes cause de la rupture.* Si Lachès ne parle pas plus clairement, c'est qu'il ne veut pas gronder son épouse en présence de Phidippe; mais Sostrata conçoit bien la pensée de son mari, puisqu'elle répond : *Hélas! que je suis malheureuse!*

(17) *Pauvres femmes!* etc. — Sostrata jure quatre fois dans le cours de ce monologue, qui n'est pas long. Donat remarque qu'elle avait besoin de jurer pour persuader qu'elle est belle-mère tendre. Donat n'a pas fait attention que Sostrata n'a pour lors que ce soit à persuader, puisqu'elle est seule. Elle jure par habitude. Et d'ailleurs il est facile de s'apercevoir que Térence fait jurer toutes les femmes qu'il met sur la scène. Il y a quelque apparence que les

Romaines de son temps employaient leurs *pol*, *ædepol*, aussi fréquemment que nos femmes du commun font entrer le mot *ma foi* et autres dans leurs discours.

(18) *Mais il n'est pas facile de me justifier.* — Toutes les apparences sont contre Sostrata. Il n'est aucun, je ne dis pas des personnages de la pièce seulement, mais encore des spectateurs, qui ne soit en droit de croire que sa mauvaise humeur a forcé Philumène à se retirer. Lorsqu'elles demeuraient ensemble, la jeune femme fuyait ses visites et sa compagnie. Depuis qu'elle est sortie de la maison de son époux, Sostrata n'a pas été admise à la voir. Philumène jure qu'elle ne peut rentrer chez sa belle-mère qu'après le retour de Pamphile. Térence a si bien conduit son intrigue, que le spectateur ne peut encore en apercevoir le nœud. Il lui est aussi caché qu'à tous les personnages. Peut-être cette adresse de Térence a-t-elle causé la chute de sa pièce aux deux premières représentations. Le spectateur aime à jouir de l'embarras des personnages; il n'aime pas qu'on le tienne trop longtemps en suspens. L'auteur fait quelquefois très sagement de le mettre dans la confiance au moins en partie.

(19) *Que de raisons n'ai-je pas, etc.* — *Multimodis*, en beaucoup de manières, est employé ici pour signifier, pour beaucoup de raisons. Sostrata attendait son fils, et comme une mère, et comme une femme qui attend un homme qui doit la justifier et faire voir son innocence. Cette note est de madame Dacier.

(20) *Nam nos omnes.* — *Nos omnes* est pour *nobis omnibus*, par un changement de cas assez ordinaire aux auteurs. *Nos omnes, questo e uno nominativo, a scambio di dativo*, dit la glose italienne. Les rhéteurs appellent cette transposition hypallage Ovide l'emploie au commencement de ses *Métamorphoses* :

In nova fert animus mutatas dicere formas corpora.

Ce changement est une élégance de la part d'Ovide, au jugement de Vossius.

(21) *Entre chez elle, Parmenon; annonce-lui mon retour.* — Donat remarque d'après Plutarque, et madame Dacier d'après Donat, qu'un mari revenant de la campagne ne manquait jamais d'avertir sa femme de son retour, afin qu'elle ne pût croire qu'il venait pour la surprendre.

(22) *Ils diront bientôt que le valet de Sostrata, etc.* — Les anciens croyaient aux sortilèges et aux enchantements. Virgile, églogue III, attribue aux regards enchanteurs la vertu de faire dé-périr les agneaux.

Nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos.

Perse dit, sat. II :

Urentes oculos inhibere perita.

(23) Cette scène est le plus long de tous les monologues qui se trouvent dans Térence. Pamphile est dans une terrible situation. Il n'est pas contre la vraisemblance qu'il se livre aux réflexions qui naissent de son état; mais il est contre toute vraisemblance qu'agité de diverses passions qui se combattent dans son cœur, il fasse une histoire suivie de ses malheurs; qu'il répète mot à mot un long discours, qui vient de lui être débité dans l'instant où il était le plus agité, et que ce discours bien raisonné soit celui d'une femme troublée. Il est inconcevable que Térence, qui peint si bien la nature dans toutes les circonstances, soit aussi froid dans ses monologues. Cela ne viendrait-il point de ce que, généralement parlant, les monologues sont contre nature, et que Térence était forcé d'en faire, parcequ'ils étaient d'usage? Plaute en avait fait. Il en était peut-être alors des monologues comme des stances sur notre théâtre, dans le dernier siècle.

Ce monologue-ci, malgré sa longueur, n'est pas ennuyeux, parcequ'il est le commencement de toute l'intrigue. Jusqu'à présent la pièce a roulé sur une tracasserie de ménage, qui n'est pas fort intéressante. Il s'agit seulement de savoir si on réconciliera, ou non, une belle-mère avec sa bru. Mais ici le spectateur commence à être mis dans la confiance. L'embarras augmente, la position cruelle de Pamphile est annoncée, la curiosité s'éveille; on veut et on ne peut prévoir le dénouement.

(24) *C'est désagréable.* — Lorsque Sosie a fait une vive peinture des dangers qu'il a courus sur mer, Parmenon lui répond froidement, *odiosum*. Ce mot est un trait de nature. Il fait voir que les hommes sont peu touchés des malheurs d'autrui. Ce même Parmenon sera plus vivement affecté; lorsque son maître l'enverra faire une commission. Alors il s'écriera : *Perii!*

(25) *Une mine de détérré.* — Les interprètes ont été fort embarrassés sur ces deux mots de Térence, *cadaverosa facie*. Quelques uns, et ce sont les plus célèbres, leur font signifier *visage charnu, plein, joufflu*.

Pamphile fait à Parmenon le portrait d'un homme qui n'existe point. Le maître et le valet sont tellement affectés, celui-ci du chagrin d'avoir à courir, l'autre de l'accouchement de sa femme, qu'ils ne s'aperçoivent ni l'un ni l'autre que ce portrait rassemble des traits qui s'excluent mutuellement. Le spectateur, qui est dans une situation tranquille, s'en aperçoit, s'amuse, et prévoit que Parmenon ne trouvera jamais l'original du tableau.

Une preuve que Térence a voulu mettre plus de comique que d'exactitude dans le portrait de Callidemides, c'est qu'il lui donne des cheveux crépus, quoique Apollodore l'eût fait chauve, quoiqu'il fût passé en proverbe que les Miconiens n'avaient point de cheveux : *Miconi calva omnis juventus*.

(26) Cette scène est, dans plusieurs éditions, la première du quatrième acte. Rien de plus mal imaginé. Sur la fin de la scène cinquième, Phidippe entre dans sa maison. Myrrhine en sort un instant après; Phidippe revient sur les pas de sa femme, et dit, en paraissant sur la scène :

Uxor, ubi me ad filiam ire sensit, se duxit foras :

« Ma femme est sortie en me voyant arriver près de sa fille. »

Il est visible que l'action n'a pas été interrompue. Madame Dacier ne s'y est pas trompée.

(27) *Puisqu'elle est accouchée à terme, et d'un bel enfant.* — On a rendu *recte* par *d'un bel enfant*, conformément à l'explication de Donat, qui dit : *recte ad illud pertinet, quod non monstrum pepererit*.

(28) *Je suis bien à plaindre.* — Myrrhine dit qu'elle est bien à plaindre, pour faire entendre qu'elle n'est point coupable, parce qu'il n'y a que les innocents qui soient à plaindre dans le malheur. Cette remarque est de Donat. Phidippe conçoit bien la pensée de sa femme, et lui répond qu'il voudrait être persuadé de son innocence. Mais ses anciens discours, qu'il lui rappelle, l'en empêchent.

(29) *Ce fut, au contraire, lui qui, en s'en allant, lui arracha l'anneau qu'elle avait au doigt.* — Ce que dit ici Myrrhine prépare le dénouement. On a déjà remarqué des mots pareils dans les pièces précédentes.

(30) *Je l'en conjure, mon Pamphile, etc.* — Sostrata interrompt son fils lorsqu'il veut parler de Philumène. Elle s'imagine qu'il va déclamer contre sa mauvaise humeur. Elle lui représente que ce défaut n'est rien en comparaison de la conduite des autres femmes, etc. Faute d'avoir fait attention que Sostrata et Pamphile ne s'entendent point, la plupart des commentateurs n'ont rien compris à ce passage. Madame Dacier a bien mieux jugé qu'eux.

(31) *Puisse tout ceci tourner à bien!* — On a rendu ainsi *fors fuat pol*, parce que *fors* se prend pour *felix fortuna*. *Fuat* vient du vieux verbe *fuo*, dont *suit* est le véritable parfait, et signifie la même chose que *fiat*. Le discours de Sostrata, *fors fuat pol*, n'a pas un sens bien déterminé.

(32) *Tu prends le change.* — Si on faisait dire *mutatio fit* par Pamphile, au lieu de le faire dire par Phidippe, il faudrait traduire, *Voici du changement*. Mais Pamphile est trop agité pour faire cette froide observation : *mutatio fit*. Ce qu'il dit ensuite, *dum ne reducam, turbent porro quam velint*, prouve qu'il s'inquiète peu de savoir laquelle des deux mères a tort, pourvu qu'il ne reprenne pas sa femme.

(33) *J'étais indécis : il n'y a plus à balancer à présent qu'elle mène à sa suite un enfant étranger.* — Pamphile doutait s'il reprendrait sa femme, après que Myrrhine lui avait dit qu'elle cacherait l'accouchement, et qu'elle supprimerait l'enfant. C'était là l'effort du plus violent amour. Il ne peut ni ne doit balancer à présent que l'accouchement est connu des deux pères, qui voudront élever l'enfant. Il y a un art merveilleux, de la part de Térence, d'avoir fait crotte en même temps et en même proportion les intérêts opposés qui doivent se combattre; d'avoir augmenté la répugnance de Pamphile pour une épouse qui lui amène un enfant dont il ne se croit pas le père, et l'empressement des deux vieillards pour réunir deux époux dont le mariage, selon eux, est cimenté par la naissance d'un petit-fils. L'expression de Pamphile, *quam consequitur alienus puer*, est remarquable. C'est une métaphore prise des bestiaux, dont les petits suivent la mère.

(34) *Un enfant que son père abandonne, etc.* — Lachès ne doit pas entendre en totalité ce discours de Pamphile; autrement il lui en demanderait l'explication, et lui ferait dire ce qu'il entend

par un enfant que son père abandonne Lachès doit cependant entendre une partie du discours de son fils, puisqu'il s'en autorise pour faire une sortie très vive contre lui. Mais quelle est cette partie du discours qui frappe les oreilles de Lachès, et qui le met en colère? Lachès nous l'apprend lui-même. Le mot qui l'a courroucé c'est le mot *alam*, puisqu'il le répète, et dit, *eho, an non alemus?* C'était donc par ce mot que Pamphile devait finir en français comme en latin, pour conserver, on ne dit pas seulement la chaleur, mais la vérité du dialogue.

(35) *Voilà d'où vient sa colère; elle me l'a dit.* — Myrrhine n'a pas dit à son époux qu'elle fût en colère de ce que Pamphile voyait Bacchis; mais quand Phidippe l'a dit, elle n'a pas nié. Ainsi il n'y a point de mensonge.

(36) *Prenons garde que la colère ne gâte mes affaires.* — Donat et madame Dacier font sur ce passage une réflexion très judicieuse. C'est que Térence, ayant à mettre en scène un père avec une femme qu'il croit coupable d'avoir dérangé son fils, et voulant s'écarter de l'usage ordinaire, donne au père un ton de douceur; il lui en fait d'abord apporter de bonnes raisons. Sans cela la vraisemblance n'aurait pas été conservée.

(37) *Je suis d'un âge où mes fautes seraient sans excuse.* — Cette traduction rend le sens de ce vers :

Nam jam retate ea sum, ut non fiet peccato mihi ignosci sequum.

Ainsi il est assez inutile de se tourmenter pour savoir si le mot *peccato* est pris pour *mihi peccanti*, ou si on doit sous-entendre *in*, et dire *in peccato*, etc. Les commentateurs ont beaucoup disserté sur ce point; ils n'ont rien éclairci.

(38) *J'ai toléré vos amours.* — Lachès avait pris la résolution de parler à Bacchis avec douceur. Il tient cette résolution.

(39) *Mon fils ne vous aimera pas un siècle.* — Le bonhomme Lachès conserve toujours sa douceur. Il semble ne donner le conseil qu'il donne que pour l'intérêt de Bacchis. Il y a là beaucoup d'art et de bienséance.

(40) *Je ne veux pas que votre fils soit soupçonné sur de faux rapports, etc.* — Térence emploie encore ici l'art qu'il vient de

mettre en usage avec Lachès. Bacchis s'éloigne de la conduite de ses semblables. C'est une hardiesse à Térence de la faire sortir du caractère reçu. Il doit en donner des motifs. Il les donne. C'est dans le même dessein qu'il fera dire à Bacchis, *non pœnit me famæ, etc.*

(41) *Par Pollux! ces femmes ne craignent guère les dieux.* — Phidippe n'est pas aussi honnête que Lachès avec Bacchis. C'est que Phidippe est le père de la femme, et Lachès le père du mari. L'un devait être plus irrité que l'autre contre celle qu'ils supposent troubler leur alliance. Térence calculait juste tous les degrés d'intérêt.

(42) L'acte V commence nécessairement ici. A la fin de la scène qui le précède, Bacchis est entrée chez Myrrhine et Philumène. Lachès et Phidippe ont quitté la scène, puisqu'ils n'y sont plus lorsque Parmenon arrive. Le théâtre est donc resté vide. A ces raisons, qui paraissent sans réplique, on en peut ajouter une autre aussi forte: Si ce monologue de Parmenon était la troisième scène et non la première de l'acte V, comme le veulent la plupart des éditeurs, la visite de Bacchis se ferait pendant que Lachès prononce cinq vers, et Parmenon huit autres: ce qui choquerait toute vraisemblance. En effet, serait-il possible que le récit de treize vers pût répondre à la durée de la visite de Bacchis, dans laquelle elle s'est justifiée auprès des deux femmes, où l'anneau reconnu a demandé une longue explication? Le fond de cette remarque est de madame Dacier.

(43) *Parmenon, je te trouve fort à propos; cours vite chercher Pamphile.* — Parmenon est curieux, bavard, et paresseux; on lui cache tout, on ne l'écoute point, on le fait courir. Il n'arrive jamais que pour être envoyé en commission. Ce personnage, ainsi ballotté, est plaisant. Il est visible que Térence a voulu, dans cette pièce, s'écarter de la route ordinaire des poètes dramatiques, et ne pas se ressembler à lui-même. Tous ses personnages sont vertueux. Ils ont toujours des motifs honnêtes dans tout ce qu'ils font et disent. Nulle ruse du valet, qui n'est pas même au fait de l'intrigue. Cette intrigue n'est point double, comme dans les autres pièces. Un point encore dans lequel le poète s'est éloigné de l'usage reçu, c'est que le dénouement reste caché à la plupart des personnages, et que cette innovation, loin d'être un défaut, est d'une bienséance indis-

pensable. On ne doit pas dissimuler que ce dénoûment roule sur une combinaison d'événements qu'il est bien difficile de supposer réunis.

(44) *Est-il un homme plus comblé que moi, etc.* — L'expression *venustatis plenior* est le contraire d'*invenustus*, qui se trouve acte I, scène VI de l'*Andrienne*. Donat l'a bien remarqué. *Venustatis plenior*, dit-il, *ob beneficia Veneris, cui contrarium invenustus, cui contra reciderit quod amat.*

(45) *Je ne veux pas faire comme dans les comédies, où tout le monde sait de quoi il est question. Cet événement est connu de ceux qui doivent le savoir; ceux qu'il ne faut pas en informer, ni ne le savent, ni ne le sauront.* — Lorsque Pamphile parle ainsi à Bacchis, c'est Térence qui se justifie avec adresse auprès du spectateur. Ce poète viole l'usage, qui était devenu une règle, d'instruire tous les personnages du dénoûment. Cette nouveauté aurait pu choquer. Un mot d'apologie détournée prévient la critique. Si on demandait pourquoi Térence ne suit pas l'usage, il est facile de répondre. Le fait qui amène le dénoûment doit être connu de tous les personnages intéressés, parcequ'ils doivent tous s'en aller contents. Ceux qui le seront davantage en l'ignorant ne doivent pas en être informés. Or, dans cette pièce... l'application est claire. Chaque lecteur l'a déjà faite.

FIN DES NOTES SUR L'HÉCYRE.

LE PHORMION.